

## Contrôle de délégation dans le domaine de la santé et protection des végétaux

**CODE STAGE : NSVAL0002**

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates de la formation :**

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

**Durée :**

2 jours

**Lieu :**

Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV) – 1 avenue Bourgelat, 69280, Marcy-L'Étoile

**Public cible :**

Équipes d'encadrement ayant à contrôler des délégués

**Taille du public :**

Consulter l'ENSV-FVI

**Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :**

- Direction générale de l'alimentation,
- Services déconcentrés,
- Cabinet d'audit.

**Responsables pédagogiques :**

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

**Modalités d'inscription :**

Télé inscription via « Mon Self Mobile »

**Accessibilité :**

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

### CONTEXTE

Certaines structures (telles que les organismes à vocation sanitaire) exercent des missions de service public déléguées par le ministère chargé de l'agriculture dans le domaine de la santé et de la protection des végétaux.

La DGAI et les services déconcentrés, dans la continuité de leur collaboration avec les organisations en charge de l'action sanitaire ont recours, pour l'exercice de leurs missions, à des délégués. La mise en place de ces délégations permet ainsi de se recentrer sur les fonctions régaliennes.

Toutefois, l'État reste garant des missions déléguées et doit à ce titre assurer le contrôle des conditions de délégation et piloter la réalisation de contrôles de second niveau.

### LA FORMATION

**Objectif général :**

Connaître le cadre réglementaire et juridique des délégations de service public pour être en mesure de s'assurer du respect, par le délégué, de ses obligations contractuelles, de la qualité du service et de l'équilibre financier.

**Objectifs pédagogiques :**

- Mettre en œuvre une méthodologie efficace pour assurer le suivi d'une délégation
- Se doter d'outils et méthodes d'analyse permettant d'exercer un contrôle pertinent et efficace en repérant les points à examiner en priorité.
- Utiliser les différents outils et actions légales pour mettre fin aux dysfonctionnements.

**Contenu :**

- Dimensions juridique, technique et comptable des délégations ;
- Articulation avec les missions du COFRAC ;
- Établissement et contrôle du respect de la convention technique et financière ;
- Principe et méthode des contrôles financiers ;
- Suivi technique de l'exécution de la convention.

**Méthodes pédagogiques :**

Exposés, échanges de pratique.

**Prérequis**

Note de service sur le contrôle de délégation DGAL/SDSPA/2019-526 du 10/07/2019.

Instruction technique DGAL/SDQSPV/2019-863 du 23/12/2019.

Une année d'expérience.